

Produits alimentaires et de consommation du Canada

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

L'industrie des produits alimentaires et de consommation est le plus important employeur dans le secteur de la fabrication au Canada et elle est en bonne position pour contribuer à la reprise économique et à la croissance future au Canada. La façon la plus efficace de tirer le maximum de profit de la capacité de notre industrie consiste à moderniser et à simplifier dans les meilleurs délais le cadre réglementaire et législatif régissant nos produits vendus dans les épicerie et les pharmacies partout au Canada. Les règles actuelles concernant les additifs alimentaires, les allégations relatives à la santé, les aliments nouveaux, les préparations pour nourrissons, les désinfectants et les produits en vente libre n'ont pas suivi le rythme des progrès technologiques et du développement de nouveaux produits. Le processus d'approbation réglementaire de Santé Canada est imprévisible et il faut compter en moyenne cinq ans de plus qu'aux États-Unis pour obtenir les autorisations. La principale conclusion de notre rapport produit sous la direction du George Morris Centre est que les règlements désuets sont directement responsables des pertes au chapitre de l'innovation et des emplois au Canada. Le rapport, *Food Regulatory Systems: Canada's Performance in the Global Marketplace*, est disponible sur notre site Web : <http://www.fcpc.ca/issues/Regulatory/FCPC%20Report%20.pdf>. Il convient de souligner clairement que les changements réglementaires que nous appuyons ne compromettent d'aucune façon la sécurité des produits ni la salubrité des aliments, qui sont – et demeureront – la première priorité des entreprises membres de notre organisation. Voici nos principales recommandations : • Moderniser et simplifier les règlements et les lois pour améliorer le processus d'approbation des produits alimentaires et de consommation. Nous encourageons le gouvernement à assurer la réalisation rapide des initiatives actuelles qui aident à atteindre ces objectifs, y compris la Commission sur la réduction de la paperasse et l'amélioration du processus d'approbation des aliments et des médicaments dont fait état le projet de loi C-38, la *Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*. La *Loi sur la salubrité des aliments au Canada* (projet de loi S-11) est aussi une loi importante qui contribuera à répondre à nos préoccupations. • Assurer l'harmonisation réglementaire stratégique et la collaboration avec les États-Unis par le truchement de la mise en œuvre en temps utile des recommandations du Conseil de coopération en matière de réglementation (CCR) et du plan d'action frontalier. Au sujet du CCR, nous sommes heureux des progrès réalisés à ce jour et nous sommes tout à fait disposés à appuyer la poursuite de travaux portant sur des questions qui nous préoccupent mais qui n'ont pas été examinées au cours du premier volet.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

L'industrie des produits alimentaires et de consommation fournit des emplois bien rémunérés à valeur ajoutée à quelque 300 000 Canadiens en milieu rural et urbain dans toutes les régions du Canada. Nous sommes aussi responsables de milliers d'autres emplois dans différents secteurs, comme la publicité, l'emballage, la vente au détail et les transports, qui contribuent aussi à la création d'emplois. La façon la plus efficace d'aider l'industrie à créer encore plus d'emplois au Canada consiste à moderniser les règlements et les lois concernant les produits alimentaires et de consommation du Canada, comme indiqué ci-dessus. De cette façon, on encouragera les fabricants à investir et à innover au Canada, contribuant ainsi à la croissance de l'emploi. L'amélioration de la réglementation et de la coopération frontalière avec le principal partenaire commercial du Canada est aussi un facteur clé. En tant que fier membre de la Coalition des manufacturiers du Canada (CMC) de Manufacturiers et exportateurs du Canada (MEC), l'organisme Produits alimentaires et de consommation du Canada (PACC) appuie fortement les recommandations prébudgétaires de MEC visant à accroître les échanges commerciaux au niveau national et international. Ces recommandations sont les suivantes :

- Simplifier les règlements et les processus d'approbation pour les nouveaux produits.
- Accroître l'uniformité et l'application réglementaires au niveau des provinces et l'harmonisation avec les normes fédérales tout en assurant le respect des engagements internationaux.
- Éliminer les obstacles au mouvement de la main-d'œuvre qualifiée entre les provinces par le truchement de la normalisation des organismes réglementaires provinciaux.
- Veiller à ce que les ententes internationales soient axées sur l'élimination des barrières non tarifaires et autres obstacles réglementaires qui empêchent l'entrée sur les marchés.
- Améliorer l'infrastructure commerciale, y compris l'infrastructure des transports et les processus de sécurité à la frontière, de concert avec les partenaires commerciaux clés, notamment les États-Unis et l'Asie.
- Éliminer les mesures d'approvisionnement protectionnistes sur les marchés étrangers en adoptant des mesures d'approvisionnement relatives à l'accès aux marchés réciproques.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

La population vieillissante du Canada est de plus en plus intéressée à participer de façon davantage proactive à la gestion de sa santé par le truchement du régime alimentaire et de produits de soins personnels fiables. Notre industrie va de l'avant en développant des produits alimentaires meilleurs pour la santé et des produits de soins personnels qui soutiennent les objectifs de prévention et de soin. On observe une augmentation de la demande d'aliments fonctionnels, qui comportent un élément ajouté qui améliore la valeur nutritionnelle, y compris les aliments transformés auxquels des ingrédients ont été ajoutés (comme le jus de fruit enrichi de calcium). Le marché mondial des aliments fonctionnels est devenu une industrie évaluée à des milliards de dollars et progresse actuellement plus rapidement que le marché des aliments transformés traditionnel. Pour répondre à la demande de produits de la population vieillissante, notre industrie doit obtenir les approbations réglementaires dans un délai approprié et dans un cadre prévisible. Notre principale recommandation est la suivante :

- Moderniser et simplifier les règlements et les lois pour améliorer le processus d'approbation des produits alimentaires et de consommation. Le Canada manque de programmes de formation axés sur les

compétences techniques nécessaires pour répondre à la demande de main-d'œuvre qualifiée dans l'industrie des produits alimentaires et de consommation. Par exemple, il n'y a pas de cours en génie alimentaire offerts au Canada et la formation technique dispensée dans les collèges pourrait être mieux assortie aux besoins précis et pratiques de l'industrie alimentaire. Nous appuyons totalement les investissements actuels du gouvernement fédéral, par exemple dans la formation dispensée par l'Institute of Food Processing Technology au Collège Conestoga, à Kitchener, et nous aimerions que ce bon travail se poursuive. Notre recommandation est la suivante :

- Mettre en œuvre un ambitieux programme de partenariat avec les universités et les collèges au Canada pour aider à répondre à la demande de main-d'œuvre qualifiée de l'industrie de production des produits alimentaires et de consommation. Nous appuyons les incitatifs en faveur de l'apprentissage en cours d'emploi et du mentorat des jeunes et des nouveaux employés par les membres du personnel âgés ou près de la retraite. Ces incitatifs auraient pour effet d'accroître les possibilités d'emploi pour les jeunes et les nouveaux travailleurs et permettraient aux entreprises de recruter la main-d'œuvre dont elles ont besoin. L'organisme Produits alimentaires et de consommation du Canada appuie les recommandations de Manufacturiers et exportateurs du Canada, à savoir :
- Soutenir la formation au lieu de travail en offrant un crédit d'impôt pour la formation aux employeurs.
- Augmenter la disponibilité de la main-d'œuvre pour l'industrie au moyen de la mise en œuvre de stratégies de participation au marché du travail à l'intention des sans-emplois, des jeunes et des Autochtones.
- Simplifier les processus réglementaires pour permettre aux entreprises de faire venir des travailleurs étrangers au besoin.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Un élément clé qui pourrait aider les sociétés membres de notre organisation à renforcer leur productivité au Canada consisterait à promouvoir une approche nationale pour l'adoption de programmes d'intendance en matière d'emballage dans tout le Canada. Les gouvernements provinciaux sont responsables de ces programmes, mais la mosaïque de règlements et d'exigences des programmes se révèle coûteuse et lourde sur le plan administratif pour l'industrie. Notre industrie accorde son plein appui à l'objectif de ces programmes, soit accroître le réacheminement des déchets et le recyclage de nos produits. PACC prend part actuellement aux travaux et participe activement aux programmes existants et en développement en Ontario, au Québec, au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, accordant son soutien aux programmes qui sont rentables, efficaces, justes, transparents, dirigés par l'industrie et responsables – et respectueux des autres aires de compétences. Comme indiqué dans notre récent sondage, les entreprises membres s'efforcent véritablement de réduire leur empreinte environnementale collective, tout en continuant à offrir aux Canadiens les produits innovateurs et respectueux de l'environnement qu'ils exigent. Le sondage, *Making an Impact: Environmental Sustainability Initiatives in Canada's Food, Beverage and Consumer Products Industry*, peut être consulté sur notre site Web :

http://www.fcpc.ca/Userfiles/Files/Sustainability%20Report_FINAL%20ENG%20Apr%2019%202012.pdf.

Toutefois, l'observation des différents règlements concernant le réacheminement des déchets et le recyclage en vigueur dans chaque province pose un défi sans cesse croissant. Une approche nationale qui vise à une plus grande uniformisation allègerait grandement le fardeau administratif et pourrait minimiser les pratiques inefficaces et les coûts associés à la gestion de multiples programmes. Il serait également possible d'accroître la productivité si le gouvernement fédéral adoptait une perspective globale élargie dans le cadre de l'élaboration et de la modification des règlements en vigueur au Canada. Une meilleure connaissance des règlements en vigueur à l'étranger pourrait faciliter l'accès aux marchés

internationaux et permettre aux entreprises canadiennes d'être plus compétitives sur la scène internationale. En outre, nous soutenons fortement les recommandations de Manufacturiers et exportateurs du Canada portant sur le renforcement de la productivité. Ces recommandations sont, entre autres : • Faire de la déduction pour amortissement accéléré (DAA) une mesure permanente du système fiscal du Canada. • Apporter des changements additionnels au programme de crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS et DE) afin de stimuler les dépenses en capital dans l'innovation et la productivité et fournir un soutien mieux ciblé à la R. et D. dans le secteur privé.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Un dollar canadien plus fort, la hausse du coût des intrants, l'augmentation de la concurrence étrangère, un cadre réglementaire fédéral désuet, le manque d'harmonisation des programmes de réacheminement des déchets, le transfert des coûts réglementaires aux manufacturiers, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre, les obstacles à l'accès aux marchés à l'étranger, voilà la gamme de défis qui se posent à l'industrie des produits alimentaires et de consommation. En tant que principal employeur du secteur manufacturier au Canada, il est important que notre industrie non seulement maintienne, mais aussi crée des emplois pour aider à soutenir l'économie canadienne. La mise en œuvre de notre recommandation principale concernant la modernisation du processus d'approbation réglementaire des produits alimentaires et de consommation aiderait grandement notre industrie à faire concurrence au Canada et à l'étranger et, de ce fait, à créer davantage d'emplois pour les Canadiens. En plus de ces défis, notre industrie fait aussi face aux produits alimentaires et de consommation de contrefaçon et illégalement étiquetés qui inondent le marché canadien. Cette activité illégale entraîne une perte pour l'économie et est responsable de la perte d'emplois et de la baisse des recettes fiscales de l'État. En outre, elle pose des risques graves à la santé et à la sécurité des consommateurs canadiens étant donné la mauvaise qualité et la nature dangereuse de ces produits. Le coût pour l'économie canadienne est évalué à quelques milliards de dollars et notre industrie n'est pas la seule touchée; en effet, pratiquement aucune industrie au Canada n'est à l'abri de cette activité illégale. Afin de protéger l'économie du savoir canadienne et encourager l'innovation, il faut des autorités et des ressources additionnelles ainsi que des programmes de formation et de conscientisation pour lutter contre ce problème. Une meilleure coordination au niveau gouvernemental est également nécessaire. Nos recommandations sont les suivantes : • Donner à l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) l'autorité indépendante de cibler, détenir, saisir et détruire les biens de contrefaçon. • Fournir une formation pour améliorer la détection des biens de contrefaçon et illégalement étiquetés à la frontière. • Accélérer les enquêtes à la suite de plaintes concernant des produits alimentaires et de consommation de contrefaçon. • Améliorer la coordination et officialiser le partage de l'information au sein du gouvernement, y compris l'ASFC et la GRC. • Contribuer à faire prendre conscience aux consommateurs et aux détaillants de la présence croissante de produits de contrefaçon et illégalement étiquetés.